

**NOUS VOUS DONNONS  
LA PAROLE**

Pour le prochain  
**bulletin municipal**

Nous faisons appel  
à vos connaissances  
**sur un sujet de votre choix**  
que vous souhaiteriez partager  
avec les saint-amantois(es).\*

Vous pouvez nous envoyer vos articles ici :  
- [mairie.sab@gmail.com](mailto:mairie.sab@gmail.com)  
- **courrier postal à la Mairie**

\* article d'une page environ, accompagné de photos si possible. Nous comptons sur vous pour jouer le jeu ;)

En attendant, après quelques années d'absence, la rubrique « le saviez-vous » revient dans votre revue municipale. Cette rubrique est la vôtre, vous pouvez l'alimenter. **Nous attendons vos articles.**

## Le saviez-vous ?

### Pourquoi une voie à La Fichère porte le nom « Impasse du Prieuré » ?

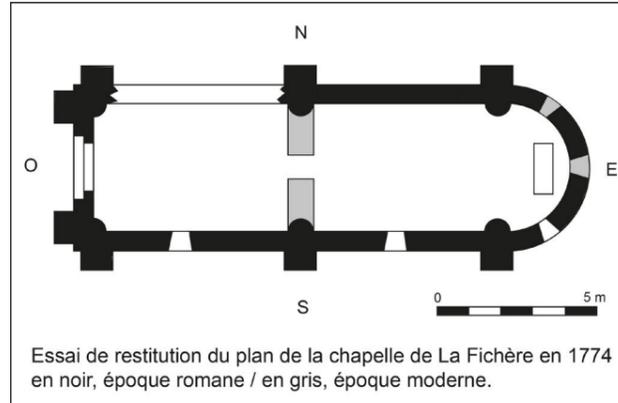
Depuis quelques années, une voie du village de La Fichère porte le nom d'Impasse du Prieuré. Un prieuré est une dépendance (exploitation agricole et religieuse) d'une abbaye, ici l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, sous la responsabilité d'un prieur, nommé par l'abbé.

Au fond de cette impasse se situait une chapelle qui, bien que mutilée par les soubresauts de l'histoire, était encore en élévation jusqu'à la Révolution française. Il s'agissait d'une chapelle romane à nef unique avec une abside semi-circulaire. À côté il y avait des bâtiments (logis et dépendance agricoles).

Tous les habitants de la partie occidentale de la paroisse de Saint-Amant-de-Boixe devaient s'acquitter des dîmes et agriers (impositions). Après la guerre de Cent Ans, en

1483, les revenus du prieuré ont été donnés aux moines de l'abbaye pour les aider à subvenir à leurs besoins. En 1775, suite à un projet de supprimer l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, le prieuré est rattaché au Séminaire d'Angoulême. Finalement, il sera vendu à des particuliers à la Révolution. À l'heure actuelle il ne reste que très peu de vestiges de cet établissement : le nom de l'impasse est là pour éviter que la mémoire s'efface...

Bibliographie : A. Vignet, « Le prieuré Sainte-Marie-Madeleine de la Fichère », Jadis n°1, juin 2002, p. 34-39.



## ÉDITO

Chères Saintamantoises, chers Saintamantois,

La Liste « Ensemble pour l'Avenir de Saint-Amant », que je conduisais aux côtés de mes colistiers, a été élue le 15 mars dernier. Je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée.

Entre temps, la crise sanitaire est venue bouleverser nos vies, et nous avons tous découvert une nouvelle société, et un nouveau vocabulaire est devenu notre quotidien : distanciation sociale, confinement, attestation de sortie, foyer épidémique, test, dépistage...

Nous avons aussi découvert un formidable élan de solidarité : confection de masques, services rendus aux plus fragiles d'entre nous, pour les courses alimentaires ou de santé.

Bénévoles anonymes, commerçants, ancienne et nouvelle équipe municipales se sont investis et ont travaillé main dans la main pour gérer au mieux cette situation inédite.

Pendant notre campagne électorale, nous nous étions engagés à être à votre écoute et à garder un lien étroit avec vous.

Nous commençons donc avec ce premier numéro de juillet 2020, fruit de l'ensemble de l'équipe municipale. Le site Internet de la mairie est à votre disposition, [www.saintamantdeboixe.fr](http://www.saintamantdeboixe.fr).

J'espère de tout cœur que nous reprendrons rapidement le cours normal de nos vies, mais il ne faut pas que la saison estivale nous fasse oublier les gestes barrières qui seuls, nous permettront de surmonter cette crise sanitaire.

Passez de belles vacances, restez prudents, vigilants, et prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Françoise Giroux Mallot

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- **Lundi et mardi** : de 13h30 à 17h30
- **Mercredi** : fermée toute la journée
- **Jedi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- **Vendredi** : de 13h30 à 17h

**Tél. 05 45 39 72 15**

**E.mail** : [mairie@saintamantdeboixe.fr](mailto:mairie@saintamantdeboixe.fr)  
[www.saintamantdeboixe.fr](http://www.saintamantdeboixe.fr)  
[www.abbayesaintamantdeboixe.fr](http://www.abbayesaintamantdeboixe.fr)

**N° urgence : 06 07 29 20 81**  
(en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

## LES ÉCHOS DE LA MAIRIE

INFORMATIONS MUNICIPALES - ÉTÉ 2020

**Directeur de la publication** : Françoise Giroux-Mallot  
**Comité de rédaction** : L'équipe communale  
**Mise en page** : L'équipe communale  
**Photos** : © Saint-Amant-de-Boixe et © Fotolia  
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

**ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE SAINT-AMANT**



**Françoise GIROUX MALLOT**  
Le Bourg  
Douvêche  
**Maire**



**Jean-Jacques BORDES**  
Le Bourg  
**1er Adjoint**

- BÂTIMENTS COMMUNAUX
- CIMETIÈRE
- URBANISME
- PERSONNEL COMMUNAL TECHNIQUE



**Nathalie COLLIGNON**  
Le Bourg  
**2ème Adjointe**

- SOLIDARITÉ
- JEUNES
- PERSONNES ÂGÉES
- PRÉCARITÉ



**Patrice DESCHAUD-DROIT**  
Le Bourg  
**3ème Adjoint**

- VOIRIE
- ÉNERGIE
- MATÉRIEL
- ENVIRONNEMENT
- PERSONNEL COMMUNAL TECHNIQUE



**Nathalie MALLEREAU**  
La Doue  
**4ème Adjointe**

- VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE
- COMMUNICATION
- RÉCEPTIONS FÊTES ET CÉRÉMONIES



**Joël COMMIN**  
Le Bourg  
**Conseiller délégué**  
AFFAIRES SCOLAIRES  
PERSONNEL COMMUNAL



**Aurélie VIGNET**  
Le Bourg  
**Conseillère municipale**



**Gérard CLAVAUD**  
Nitrat  
**Conseiller municipal**



**Liliane GRANET-FOUGERAT**  
La Fichère  
**Conseillère municipale**



**Gilbert ROCTON**  
Le Bourg  
**Conseiller municipal**



**Julie PRUNIER**  
Le Bourg  
**Conseillère municipale**



**Eric GRIVET**  
La Faye  
**Conseiller municipal**



**Frédérique MANDIN**  
Le Bourg  
**Conseillère municipale**



**Jean-Louis GOILLOT**  
Le Bourg  
**Conseiller municipal**



**Isabelle FREZIN**  
Le Bourg  
**Conseillère municipale**

Retrouvez le détail des délégations et des commissions sur le site internet de la commune :

[www.saintamantdeboixe.fr/mairie-a-votre-ecoute](http://www.saintamantdeboixe.fr/mairie-a-votre-ecoute)



Cérémonie du 8 mai 2020 pour les 75 ans de la victoire mettant fin à la Seconde Guerre mondiale, en comité restreint (F. Giroix-Mallot, E. Germaneau, B. Lacœuille).

**État civil**

**Naissances :**

Lynna DEODORE .....	04/11/2019
Léonie RAYNAUD .....	24/11/2019
Ethan FOUGEROUX .....	28/11/2019
Raphaël OLLIVIER .....	28/11/2019
Paul CHABOUREAU .....	21/12/2019
Eva REBEYROL .....	27/02/2020
Inaya BOURINET .....	23/03/2019
Antoine PIECHNIK .....	18/04/2020
Inaï MAINARD .....	15/05/2020
Neïna MEZIANE .....	11/06/2020

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

**Mariages :**

Corentin PHILIPPE et Néhémie DAMACENO .....	20/06/2020
---	------------

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés.

**Décès :**

Maxime AUDIT .....	14/11/2019
Lucie RAYMOND veuve LEGAY.....	20/11/2019
Médarine PERROY.....	25/11/2019
Jeannine LEFFET épouse SUDRE .....	09/12/2019
Monique BIDARD veuve DUMOUSAUD.....	14/12/2019
Michel POIGNOT .....	22/12/2019
Albertine LAGUIONIE veuve PELLETINGEAS .....	24/01/2020
Patrick POISVERT .....	08/03/2020
Odette FARRET veuve GABIN .....	16/03/2020
Elisabeth LENOIR veuve OLLIVIER .....	18/03/2020
Marie Madeleine MENIS Veuve MERIGUET .....	19/03/2020
Bernard COSTARD .....	21/03/2020
Elisabeth BRUN épouse NAUD .....	04/05/2020
Louissette VIGNERON .....	04/05/2020
Ginette GRENIER veuve CHEVALIER .....	04/05/2020
Yvette GRANET.....	01/05/2020
Anne-Marie PAPIN épouse PEREZ.....	07/05/2020
Odette RAVAOMALALA veuve TRUFFY .....	24/05/2020
Laurence MORELLE veuve AUVRAY .....	12/06/2020
Frédéric BERNARD .....	16/06/2020
Geneviève AY veuve BERNARD .....	17/06/2020

Nos sincères condoléances aux familles.

## Civisme, l'affaire de tous

Ces derniers temps nous avons constaté une recrudescence d'incivilités sur votre commune. Plusieurs dépôts de déchets en tout genre sont jetés dans des terrains vagues ou en bordure de chemins. Nous rappelons que de tels actes sont interdits et passibles d'une amende pouvant aller de 68 à 1500€ pour les particuliers, et 7500€ pour les professionnels.

La déchèterie de Vars est ouverte du :  
lundi au Vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h.

### Bruits :

L'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage précise que :

- Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage de jour comme de nuit.
- Les utilisateurs d'appareils à moteur thermique de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

**Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

**Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Dimanches et Jours fériés : de 10h à 12h**

Tous les bruits de jour comme de nuit sont punissables. Entre 22 heures et 7 heures, il s'agit de tapage nocturne.



© Taupont

### Crottes de chien :

Votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul, **faites-le pour lui** par civisme par rapport aux piétons et par respect des espaces publics.

### Chiens errants sur la voie publique :

Les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique et les propriétaires sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour qu'ils ne puissent pas sortir librement dans la rue.

Laisser vagabonder vos animaux est sanctionné par une amende de 150 à 750€.

## RAPPEL



### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (SACS NOIRS)

#### Le Bourg

Mardi matin

Fréquence de collecte : une fois par semaine

#### Le reste de la commune

Mercredi matin

Fréquence de collecte : toutes les 2 semaines (semaines impaires)

#### Le Couradeau

Mardi matin

Fréquence de collecte : toutes les 2 semaines (semaines impaires)



### COLLECTE SELECTIVE (SACS JAUNES)

#### Saint-Amant-de-Boixe

Mercredi matin

Fréquence de collecte : toutes les 2 semaines (semaines paires)

#### Le Couradeau

Mardi matin

Fréquence de collecte : toutes les 2 semaines (semaines paires)

- ▶ Les sacs (noirs et jaunes) doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage.
- ▶ Dans un souci de salubrité et de circulation des piétons, les containers vides ne doivent pas rester sur le trottoir ou le bord de la rue.
- ▶ L'approvisionnement des sacs jaunes se fait au secrétariat de la mairie.

## Votre commune pendant le confinement

Pendant la période inédite de confinement que nous venons de vivre, une continuité de service a été assurée dans votre commune, grâce à l'implication des élus et de tous les agents communaux (techniques et administratifs).

Les écoles ont mis en place rapidement le service minimum afin de pouvoir accueillir les enfants et parents travaillant dans le secteur médical, dans des

conditions garantissant la sécurité de tous.

Le 22 juin, la majorité des élèves était de retour à l'école en toute sécurité.

Tous se sont impliqués aux côtés des élus pendant la période de confinement puis de déconfinement pour assurer au mieux leurs missions et faire avancer notre commune.



École primaire pendant le confinement.

## Coup de pouce aux commerçants

Pour aider ses commerçants à surmonter les difficultés liées à la crise sanitaire du covid 19, contraints de cesser leur activité pendant le confinement, le Conseil Municipal a décidé d'exonérer pour 2 ou 3 mois selon leur date de réouverture après le confinement, les loyers de 5 d'entre eux, locataires de la Commune. Cette aide correspond à un soutien d'environ 5000 €.

## Aides économiques

Un fonds d'aide aux entreprises de moins de 5 salariés, financé par la Communauté de Communes Cœur de Charente et les communes membres.

La commune de Saint-Amant-de-Boixe aux côtés de la Communauté de Communes soutient les entreprises pendant la crise sanitaire. Une aide de 1000 € par entreprise a été instituée. Ce fonds d'urgence est financé pour moitié par la Communauté de Communes et pour moitié par les communes. Saint-Amant-de-Boixe participe à hauteur de 5€ par habitants.

Les aides ont été prolongées jusqu'au 31 juillet 2020. Pour plus de renseignements : [entreprisescovid@coeurdecharente.fr](mailto:entreprisescovid@coeurdecharente.fr)



Les bénévoles de Saint-Amant ont confectionné plus de 1400 masques. Merci à eux.

## 20 juin : premier mariage après déconfinement

C'est avec beaucoup d'émotion qu'a été célébré le samedi 20 juin le mariage de Corentin Philippe et de Néhémie Rose Damaceno accompagnés de leur famille la plus proche, beaucoup d'émotion aussi pour Mme Le Maire qui célébrait son premier mariage.

La cérémonie s'est déroulée dans le plus grand respect des règles sanitaires.



## Inauguration de la maison de santé

Le vendredi 21 février, les élus et professionnels de santé ont inauguré la nouvelle maison de santé du territoire Coeur de Charente à Saint-Amant-de-Boixe. Elle accueille 3 cabinets médicaux et 1 cabinet d'infirmières.

Elle se situe à la sortie de la commune, route de Mansle.



## Changement de propriétaire à la pharmacie

Mme LASSIME et M. DECOBERT ont laissé la place aux nouveaux propriétaires de la pharmacie : Mme Sarah d'ALMEIDA et M. Dominique GAYARD. Les salariés actuels restent en place pour assurer la continuité du service.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

## Marché des producteurs

Mercredi 05 août à partir de 18h dans le parc de l'abbaye. En raison des conditions sanitaires exceptionnelles, la buvette, la vente de frites et le service cuisson ne pourront avoir lieu.



## Don du sang

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de SAINT-AMANT-DE-BOIXE vous informe que les prochaines collectes auront lieu de 16h30 à 19h30 à la salle Socio culturelle de SAINT-AMANT-DE-BOIXE :

- Le jeudi 20 août

- Le mardi 22 décembre

Un entretien médical a lieu avant le don avec un médecin du centre de transfusion. Le don de sang ne dépasse pas 10 minutes.

Une petite collation sera servie après le don.

Donner son sang, c'est donner de son temps pour sauver une vie !

Nous comptons sur votre présence !

## Horaires de la Poste

Le bureau de poste de SAINT-AMANT sera ouvert pendant les mois de juillet et août les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.

Un relais-poste est ouvert chez la fleuriste Cléa/Flore pendant ses horaires d'ouverture., ZE la Gagnerie.

## La fibre optique arrive

La date de commercialisation est prévue dans le courant du 4ème trimestre 2020

Vous serez informés par courrier lorsque la fibre sera disponible à votre domicile. Il vous sera possible, si vous le souhaitez, de contacter un opérateur de votre choix pour faire raccorder au réseau.

Le site internet Charente Numérique qui travaille au déploiement de la fibre optique dans notre département est à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements, ainsi que le site Nouvelle Aquitaine très haut débit.

<https://www.charente-numerique.fr>

<https://www.nathd.fr>



## Territoire bio engagé

En mars 2019, une signature de la charte des collectivités locales vers une alimentation bio, locale et de qualité en Nouvelle-Aquitaine avait été signée entre la commune et la FRAB (Fédération régionale d'alimentation biologique) avec l'engagement d'obtenir au moins 20% de bio dans le restaurant scolaire du groupe Emile Marchoux, à la fin de l'année 2019.

Au bout d'un an, à force de travail, de prise de conscience, de convictions, de modifications de travail, de changement d'habitudes, ce challenge fut une réussite. Bernard Lacoëuille, le maire, a remercié Dominique Pelletier, la première adjointe en charge des affaires scolaires, et Monique Salomon, qui ont établi le diagnostic de fonctionnement ; le personnel de cantine qui prépare chaque jour 195 à 200 repas pour les école maternelle et primaire (28 200 repas par ans pour un budget d'environ 40 000 euros).

Les denrées sont achetées dans les commerces locaux (boulangerie, poissonnerie, Intermarché et producteur de légumes bio). Le fromage de chèvre vient d'un élevage de Juillé.

La plateforme "Mangeons Bio ensemble" permet la distribution de produits biologiques du Poitou-Charentes pour la restauration collective de l'ex Poitou-Charentes. Derrière cette plateforme, une société coopérative d'intérêt collectif, société d'utilité sociale, regroupe différents acteurs régionaux. Elle propose chaque semaine, des produits bio, locaux, équitables, le tout en circuit court.



La gestion du gaspillage alimentaire s'en trouve renforcée, puisque Monique Salomon précise qu'à Saint Amant de Boixe, « on ne jette presque rien ! ».

Et manger bio ne paraît pas être beaucoup plus cher ! Le bio est passé de 30,5% au premier semestre 2019 (dont 3% de bio local) à 35,5% (dont 11,5% de bio local) au dernier trimestre de la même année.

En présence de Jérôme Orvain, conseiller régional délégué à l'agriculture biologique de Nouvelle Aquitaine, de Laurent Proux, administrateur Interbio, de Pierre Bousseau, vice-président de la MAB 16 (maison de l'agriculture biologique en Charente), et de Lucille Guipouy, de la FRAB Nouvelle Aquitaine, Bernard Lacoëuille a reçu le diplôme officiel, et le représentant d'interbio l'a invité à signer officiellement le diplôme ainsi que la charte d'appartenance au label.

Des panneaux "territoire bio engagé" sont installés aux deux entrées principales du bourg.

## Frelon asiatique

Pour continuer à lutter contre la prolifération du frelon asiatique sur notre territoire, la Commune prend entièrement à sa charge le règlement des factures pour la destruction des nids de frelons chez les particuliers.

Lorsque vous constaterez un nid de frelons asiatiques, vous devrez prendre contact avec la Mairie et fournir des informations sur sa localisation, sa hauteur, sa distance des habitations, et son support, ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous joindre.

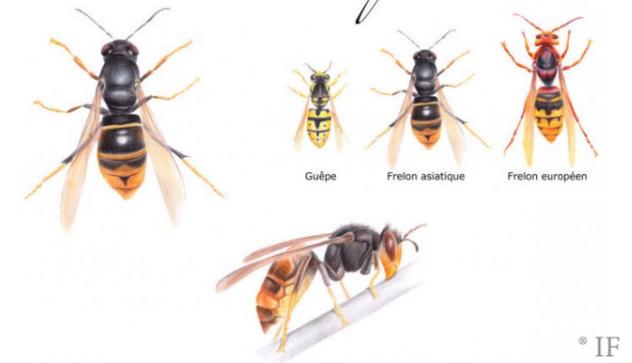
La mairie prendra un rendez-vous avec le désinsectiseur agréé de son choix et réglera directement la facture concernant l'intervention du professionnel.

En revanche, le SDIS continuera à intervenir gratuitement en cas de danger pour les personnes dans les bâtiments publics.

La campagne de destruction des nids est prévue sur la période du 15 juin au 15 octobre.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous rendre sur le site [frelonasiatique.mnhn.fr](http://frelonasiatique.mnhn.fr)

## Frelon asiatique



° IF

## Borne de recharge pour véhicules électriques

Saint Amant s'est dotée d'une borne de recharge pour véhicules électriques, en partenariat avec la CDC et le SDEG16. Cette borne est utilisable par 2 véhicules simultanément.

Elle se situe dans la ZE la Gagnerie, à côté de la pharmacie.

## L'Espace d'Architecture Romane de Saint-Amant

### UNE VISITE INTERACTIVE À TRAVERS LE TEMPS

Saviez-vous qu'un trésor culturel se trouve à côté de l'abbaye ?

Cela va paraître évident pour beaucoup d'entre vous mais il nous a semblé important de faire un rappel. Et comme tous les lieux publics pendant ces derniers mois, cet espace a subi les conséquences du Covid-19, nous comptons sur vous pour le faire vivre et le faire (re)découvrir à vos proches.

Créé à l'initiative de la commune et la région, l'Espace d'Architecture romane est un musée qui a été inauguré en septembre 2008. En 11 ans, grâce à une volonté municipale forte et volontaire, ce sont plus de 132 000 visiteurs, dont 15 000 scolaires, qui ont été accueillis, plus de 70 artistes se sont produits et environ 800 animations ont été proposées au public.



Ce musée a été mis en place dans l'ancienne abbaye, refondée en 988 par les comtes d'Angoulême. Ce lieu majeur de l'histoire charentaise, dont la Commune est propriétaire, est un élément important de l'attractivité de notre commune.

Peinte par Eugène Delacroix et Maurice Utrillo, l'abbaye est désormais reconnue tant par les touristes et amateurs de patrimoine, que par les universitaires et chercheurs.

Le musée est un centre d'interprétation, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une succession de vitrines avec des "choses" à lire. Le visiteur est acteur de sa visite et peut interagir avec les équipements. Ainsi dans l'ancien réfectoire des moines, à travers un parcours ludique et interactif (maquettes, projections, bornes, illustrations, objets archéologiques et autres activités), on est plongé au cœur de la vie des moines et des bâtisseurs romans.

**Ce lieu est parfait pour se laisser surprendre par l'histoire des hommes et la richesse architecturale de ce site, s'initier à la beauté et à l'audace de l'architecture romane.**

Toujours soucieux d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les visiteurs, à partir du 15 juillet, une nouvelle application permet au public familial de découvrir à son rythme l'abbaye et son musée.

Les enquêtes de Anne Mésia



Sans oublier les travaux de restauration entrepris dans l'église abbatiale, sous la direction de Philippe Villeneuve, architecte responsable des travaux de Notre-Dame de Paris.

Si parfois le patrimoine peut paraître immuable et lassant, il n'en est rien de l'abbaye et de son musée. Que l'on soit nouveau résident sur Saint-Amant ou issu d'une longue dynastie locale, que l'on soit simplement curieux, ou passionné d'histoire et/ou d'art roman, que l'on soit jeune ou plus âgé, l'abbaye et son Espace d'Architecture romane a tout pour vous séduire...

Espace d'Architecture Romane  
Parvis de l'église  
05 45 94 24 27

**Horaires d'ouverture juillet / août :**

Du mardi au dimanche : de 10h30 à 13h30 et de 15h à 19h.

[www.abbayesaintamantdeboixe.fr](http://www.abbayesaintamantdeboixe.fr)

## Quelques recommandations en cas de canicule !

Comme chaque année, du 1er juin au 15 septembre, le plan d'alerte canicule est activé. Ce dispositif de surveillance, est pour 2020, adapté au contexte actuel lié au coronavirus.

Même si ce n'est pas le cas ces derniers jours, l'été est parfois synonyme de canicule.

### A quoi reconnaît-on la canicule ?

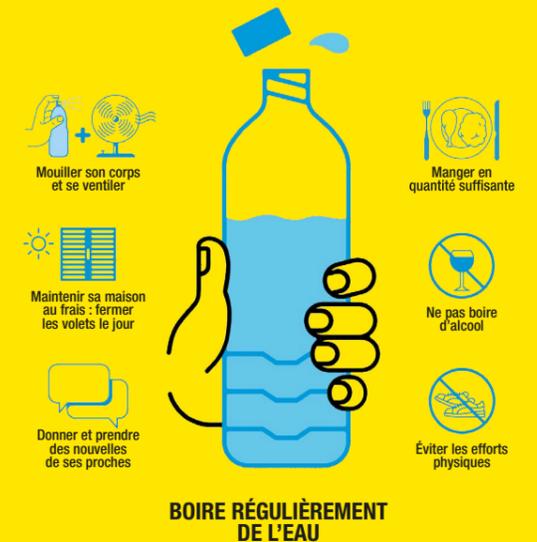
Il fait très chaud ; la nuit, la température ne descend pas, ou très peu et cela dure depuis plusieurs jours. C'est la canicule... La santé des personnes les plus fragiles et sensibles peut être en danger.

Les principales actions à faire :

- Boire beaucoup d'eau
- Fermer les volets de son habitation en journée
- Humidifier sa peau plusieurs fois par jour
- Éviter les efforts physiques intenses...

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, contactez immédiatement les secours en composant le 15



**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.societal-sante.gouv.fr/canicule](http://www.societal-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule



## Recensement

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

### S'est il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant :

**le recensement est obligatoire.**

### Qui ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat)

### Comment ?

**À la mairie :** Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille des parents

**En ligne :** [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## Le point scolaire

Pour compléter ce qui a été dit précédemment.

La décision collective Mairie/Enseignants a été prise de reporter la rentrée au lundi 18 mai toujours avec les mesures sanitaires contraignantes. Cela obligeant les enseignants à faire des groupes d'élèves le lundi-mardi et jeudi-vendredi.

L'école (maternelle/élémentaire) et la cantine ont été assurées. La garderie (maternelle/élémentaire) n'a pas été assurée. Cependant le personnel a été affecté à d'autres tâches.

Les élèves non accueillis à l'école ont suivi les cours à distance grâce à l'outil informatique ENT One qui s'est révélé très efficace.

Les classes ont été réaménagées pour la rentrée du 22 juin toujours avec le protocole sanitaire imposé. 55 % des enfants ont été accueillis, tous ravis de se retrouver.

## La rentrée scolaire

Des parents nous ont déjà demandé comment s'organiser la prochaine rentrée scolaire. Tout va dépendre de l'évolution de la pandémie de COVID 19. Nous attendons donc les directives de l'A.R.S, du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

## Thé@tre en Herbe



L'année théâtrale s'est brutalement arrêtée en mars avec l'épidémie de COVID. Comme beaucoup d'associations, nous avons dû stopper toutes nos activités pour les enfants comme pour les adultes. Pour la première fois en 17 ans, nous n'avons pas pu faire de représentation en juin.

### Nous allons nous rattraper en 2020/2021!

Brigitte VASTEL, de la Compagnie JUSTE NEZ (qui encadre professionnellement les enfants depuis plusieurs années) envisage de reprendre le travail laissé en suspens en mars, dès la rentrée de septembre afin de le finaliser et de proposer une représentation exceptionnelle au mois de décembre 2020.

C'est pourquoi nous allons avancer tous nos rendez-vous annuels : L'assemblée générale se tiendra le 12 septembre pour une reprise des cours dès le 15 septembre pour les jeunes.

Les inscriptions se feront lors de cette assemblée générale. Nous vous rappelons que la troupe des jeunes accueille les enfants à partir de 8 ans. La troupe des adultes recrute aussi, mais sans limite d'âge, et les débutants sont les bienvenus! Nous espérons que les inscriptions seront nombreuses pour rattraper cette année largement amputée!

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Dominique LAMARE : 06 74 55 11 48

François FAURE : 06 34 68 58 07

Marie-Christine FAURE : 06 48 36 81 44

<https://www.facebook.com/theatreenherbestamantdebxe/>

## Au fil du temps

La présentation du n°19 de « JADIS » aura lieu le samedi 03 octobre à 15h30 à la salle des fêtes de Marsac (Mairie) sous réserve des conditions sanitaires.

Conférence d'Anaël VIGNET « Entre les crosses et le glaive » (enjeux et disputes du territoire de la Boixe à l'époque médiévale).

Exposition de dessins sur Marsac par Jean-Marie COUSSET. ENTRÉE GRATUITE

## Tennis

Pour la saison estivale une carte « vacances » de 40€ vous est proposée.

Pour tous renseignements : Luc BERTIN 07.81.93.75.73

## ASL Saint-Amant-de-Boixe



### Tir à l'arc : Les archers du Nord Charente

Le Tir à l'arc a repris ses activités en extérieur, au terrain de foot, en appliquant le gestes barrières, tous les vendredis de juin et juillet de 18 h 30 à 19 h 45. Pour la rentrée en septembre, la reprise dépendra de l'actualité. Robert TRIBAUDEAU : 06 82 53 93 77

### Badminton : Les volants de la Boixe

Le badminton, quant à lui, envisage cet été de démarrer son activité en extérieur, au terrain de foot, grâce à du matériel dernièrement acquis pour la pratique en extérieur. La section pourra ainsi évoluer dehors l'été et au gymnase l'hiver dès que les conditions sanitaires seront réunies.

Sylvie LANDUREAU : 06 21 75 05 64

## Comité des fêtes

En raison des conditions sanitaires cette année, la frairie n'a pas eu lieu.

En ce qui concerne la brocante, l'association espère pouvoir l'organiser à une date ultérieure.

Le marché des producteurs aura lieu le mercredi 5 août mais la buvette, la vente de frites et le service cuisson ne pourront avoir lieu.

## TLSA



La 4e édition du trail aura lieu le 06 et 07 mars 2021, avec une nocturne le samedi soir et différents parcours le dimanche le tout dans la bonne humeur et la convivialité comme les années précédentes.

<https://www.facebook.com/coursetraillastamantaise/>

## Le + associatif reconduit

Une aide de 20 euros est attribuée aux jeunes de la commune de 3 à 18 ans révolus pour leur adhésion à une association sportive ou culturelle de la commune et hors commune pour une activité qui n'est pas pratiquée à Saint Amant de Boixe.

## Des nouvelles de Chante Boixe

Virus oblige, le chœur Chante Boixe a posé ses partitions, renoncé à ses répétitions en salle et annulé tous les concerts qui étaient prévus.

Cependant, les choristes se retrouvent pour ceux qui le peuvent, grâce à internet. En effet, tous les jeudis, sous la houlette de sa chef Alice Macron, le groupe répète assidument afin de préparer le répertoire de la rentrée d'automne.

Pour la saison prochaine, Chante Boixe donnera notamment en concert le Requiem de Fauré, concert pour lequel le chœur sera accompagné d'autres chœurs et de solistes. Par ailleurs, le concert de Noël qui avait rencontré à Mansle un franc succès, sera reconduit.

Bien d'autres œuvres seront au répertoire. Vous en serez informés dès que possible.

Le chœur continue à recruter pour tous les pupitres, donc si vous avez envie de chanter et de partager de bons moments, rejoignez-nous !

Martine LERCH.

<https://www.lacordevocale.org/groupes-vocaux/recherche-detaillee/16-charente/saint-amant-de-boixe/chante-boixe.html>

## Le FC Saint-Amant-de-Boixe

Le FC Saint Amant de Boixe, en sommeil pendant 2 ans, est reparti sur de très bonnes bases dès la saison 2018-2019 grâce à une équipe prometteuse qui souhaitait créer un club dynamique et familial.

En repartant de zéro, cette équipe composée d'anciens joueurs souhaitait redorer le blason de ce club et de cette belle commune.

C'est chose faite depuis 2 saisons car notre équipe est montée en 4<sup>ème</sup> division dès la première année, terminant première de la poule sans perdre aucun match, dont un petit parcours en coupe Edely jusqu'en 8<sup>ème</sup> de finale.

La saison suivante, le club accède à la 3<sup>ème</sup> division malgré une saison stoppée nette par le COVID. Elle termine 2<sup>ème</sup> de la poule en cours de saison et atteint les quarts de finale de la Coupe sans pouvoir jouer le match qui aurait pu les glisser en demi...

À noter que l'équipe reste invaincue à domicile sur le stade de Saint-Amant en championnat.



## Dom Rémi Carré

Après 16 ans d'existence, l'association Dom Rémi Carré lance enfin son festival : « Dom Rémi Carré Festival, autour des musiques et instruments anciens ».

La programmation des concerts pour l'association a été largement perturbée. Tout d'abord l'installation des nouveaux tuyaux d'orgue par le facteur alsacien Quentin Blumenroeder et le week-end d'inauguration envisagés ont dû être reportés. L'association espère toutefois pouvoir entendre résonner ses nouveaux jeux d'ici la fin de l'année. Dom Rémi Carré attend que le calendrier de Quentin Blumenroeder se libère un peu... ses commandes ont pris du retard.

Enfin l'association avait concocté un programme de festival, que les conseillers artistiques, Aurélien Delage et Guillaume Rebinguet-Sudre, ont dû savamment adapté et réajusté.

**Ainsi cet été l'orgue résonnera dans l'église. Ce sont 6 concerts qui sont organisés par l'association.**

**Il y en aura pour tous les goûts : orgue, violon baroque, flûte traversière et clavecin. Les auditeurs devront se munir de masques mais pourront garder les oreilles grandes ouvertes !**

Nous sommes ravis de pouvoir proposer ce festival et ainsi de pouvoir soutenir les musiciens qui vivent une période compliquée (annulation de nombreux concerts et festivals) grâce au soutien de la Communauté de Communes Cœur de Charente et du Département.

Enfin des prévisions pour l'automne : face au succès du stage de musique ancienne organisé l'année dernière, nos deux conseillers artistiques ont concocté un nouveau programme et l'abbaye accueillera une vingtaine de stagiaires à l'automne prochain.

Pour plus d'infos : [www.domremicarre.org](http://www.domremicarre.org)

La future saison s'annonce radieuse puisque le club va créer une deuxième équipe sénior et repartira donc en 3<sup>ème</sup> division pour l'équipe A et en 5<sup>ème</sup> division pour la B.

Nous souhaiterions continuer sur notre lancée en donnant toujours une très belle image de ce club de copains envers les habitants de la commune tout en essayant petit à petit de faire revenir les jeunes du village.

Une équipe mixte s'est formée au sein du bureau et nous avons aussi 2 arbitres officiels du district de la Charente.

L'objectif serait aussi de faire revenir les habitants sur le bord du terrain et d'accueillir quelques sponsors de la commune que nous serons ravis d'accueillir.

Les matchs à domicile le samedi soir, pour la B à 18h et pour la A à 20h.

Nous tenons à remercier la municipalité pour nous avoir permis de lancer ce projet ainsi que le District de la Charente qui nous épaula dès que besoin.

À bientôt pour de nouvelles aventures en comptant sur vous. Samuel CARON